

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Nous n'avons reçu d'Italie aucune nouvelle de quelque importance, et nulle dépêche n'est venue confirmer ou infirmer celle que nous avons reçue et qui annonçait la démission du général Garibaldi et l'ajournement du départ de M. Buoncompagni.

L'Angleterre a adhéré au congrès; c'est du moins ce que le *Morning-Advertiser* se croit en mesure de pouvoir affirmer :

« Nous croyons être, dit ce journal, en mesure d'affirmer que non-seulement une invitation formelle de prendre part au prochain congrès a été adressée à notre gouvernement, mais encore que l'invitation a été acceptée par lui; nous avons des raisons de croire que cette proposition, venue du gouvernement français, a été l'objet principal des délibérations du conseil de cabinet de lundi dernier, et, d'après nos informations, que nous regardons comme authentiques, l'acceptation de l'Angleterre a été transmise à Paris mardi. »

Le *Morning-Post*, dans un article destiné à répondre à la lettre de lord Ellenborough, déclare que l'Angleterre ne devra jamais faire la guerre à propos des affaires d'Italie, ni patroner officiellement aucune souscription, aucune mesure ayant pour but le triomphe de tel ou tel parti. Il ajoute que si par le congrès on n'arrivait à aucun résultat, il faudrait laisser les Italiens s'arranger entre eux.

Le *Moniteur toscan*, dans son numéro du 14 novembre, annonce que les élections communales ont été closes dimanche dernier dans tout le duché. Le gouvernement, ajoute le journal officiel, « a tout lien d'en être satisfait, tant à raison du concours des électeurs qu'à cause de la régularité avec laquelle ils ont procédé. »

Le *Moniteur toscan* avait un moyen bien simple de

nous convaincre du concours empressé des électeurs, c'était de faire connaître les chiffres des électeurs inscrits et celui des votants. Nous attendons cette publication.

On nous écrit de Madrid, le 14, que le gouvernement vient de donner les ordres les plus précis pour faire accélérer les travaux relatifs à la pose du câble électrique sous-marin entre l'Espagne et la côte d'Afrique. On espère que ce télégraphe pourra fonctionner vers le 15 décembre prochain.

Les dernières nouvelles de Constantinople assurent que S. Exc. Vely-Pacha est décidé à nommer ambassadeur près le gouvernement de S. M. l'Empereur Napoléon III.

L'affaire de l'isthme de Suez serait entrée dans une phase nouvelle et des plus favorables, et le succès de M. de Lesseps, attendu à Constantinople, était présenté dans les cercles officiels.

Plusieurs journaux, devant les événements, annoncent que les lettres de « convocation » pour le Congrès ont été expédiées, et qu'on a reçu officiellement l'adhésion de l'Angleterre.

Il y a à la quelque erreur de fait et une grande confusion dans les termes. La France et l'Autriche s'étant entendues pour provoquer la réunion d'un congrès européen, il est probable que, d'après les formes ordinaires de la diplomatie, les deux gouvernements adresseront, chacun de leur côté, à leurs agents auprès des puissances signataires des traités de Vienne, une circulaire où seront exposées les résolutions arrêtées à Zurich, et qui contiendra l'invitation à chacune de ces puissances de se réunir en congrès pour régler la question d'Italie.

Ces circulaires ne sont pas encore expédiées, et, par conséquent, aucune des puissances ne peut avoir répondu officiellement à une invitation qui ne lui est

pas encore parvenue. Seulement, il y a lieu d'espérer que toutes les puissances, y compris l'Angleterre, accueilleront l'ouverture qui leur sera faite simultanément par la France et par l'Autriche.

Un journal de Turin, l'*Unione*, dans son numéro du 16, annonce pour le lendemain 17, le départ de M. Buoncompagni pour Florence.

Un des premiers actes du régent délégué de l'Italie centrale serait, ajoute ce journal, de convoquer les assemblées, non-seulement pour se faire confirmer dans cette dignité, mais encore afin de pourvoir à la concentration du pouvoir politique, administratif et militaire.

Suivant l'*Unione*, on désignerait quelques noms « pour le nouveau ministère des quatre États. » Ce serait : à l'intérieur, le baron Ricasoli; aux affaires étrangères, M. Farini; aux travaux publics, M. Minghetti; à l'instruction publique, M. Georgini; à la guerre, le général Fanti; aux affaires ecclésiastiques, M. Salvagnoli.

« On devait, ajoute l'*Unione*, offrir au comte de Savoie les finances et la présidence du conseil, si le prince de Carignan avait accepté personnellement; mais dans la nouvelle combinaison, ce choix n'est pas encore fait. »

Nous donnons cette version de l'*Unione* sans vouloir en contrôler le plus ou moins d'exactitude. Aucune nouvelle dépêche n'est venue, en effet, confirmer l'ajournement du départ de M. Buoncompagni, et nous sommes, par ce fait même, fondés à croire l'*Unione* bien renseignée.

D'un autre côté, une dépêche de Gênes nous annonce un fait grave et qui est de nature à compliquer la situation. Une députation toscane, composée de MM. Guelotti, Coppi et Fabrizzi, est arrivée à Turin avec la mission de protester contre la nomination de M. Buoncompagni à la régence; tandis qu'au contraire, une dépêche de Turin, reçue par

FEUILLETON

L'ÂME DU NAVIRE.

PROLOGUE. — (Suite.)

Cependant le père Saurin avait brusquement posé sa large main sur l'épaule de Pierre Hauban :

— Voyons voir ton plan! disait-il. Je ne demande, moi, que d'avoir tort; mais, tonnerre à la voile! mon trempo que tu as raison!

— Dam! répondit le jeune contre-maître, je ne suis pas un mousse de deux liards, et votre fille, ma promise, tient de son père. Elle a eu tout-à-l'heure une idée de matelot. Avec un brin de chance nous gagnerons le coup. Il ne nous faut qu'un gardien de ponton qui, pour une masse d'argent, se mette de notre bord, et un coup de vent du nord-ouest à l'heure du jusant, avec la tombée de la nuit.

— Heum! voici déjà pas mal d'affaires qu'on n'a pas comme on voudrait!... C'est égal, il y a un bon Dieu; ça peut se rencontrer, mais ce n'est pas tout!

Le restant est facile. Nous trouverons bien entre Dunkerque et Saint-Malo une chaloupe prise sur l'Anglais avec ses papiers de bord.

— Oui.

— Nous l'achetons. Avec de l'or et de l'argent plein les poches, un chargement d'eau-de-vie de France, et la finesse de votre Ismérie, qui sera mousse à bord, nous voilà partis!

Les explications de Pierre Hauban déridèrent peu à peu le père Saurin dont les instincts de contrebandier

s'éveillaient; il proposa d'être de l'expédition. Hauban objecta que moins on serait dans la barque, moins on exciterait de défiance.

Vingt-quatre heures après, le vieux pilote embrassait sa fille en faisant un vœu à sainte Anne, patronne des marins, et lui laissant prendre par terre, de compagnie avec Pierre Hauban, la route de Saint-Malo où, de l'avis commun, on se procurerait plus aisément qu'ailleurs la barque, de construction anglaise, indispensable pour tenter l'aventure.

Chemin faisant, Pierre et Ismérie ne causaient guère de leurs amours, mais beaucoup de leurs stratagèmes dont les moindres détails furent débattus, discutés et calculés avec une prévoyance minutieuse.

Ils appareillèrent de Saint-Malo, franchirent la Manche et atterrirent à Portsmouth avec des précautions, telles que les soupçons des gardes-côtes anglais ne furent pas éveillés.

Pierre Hauban sut se faire passer pour un commissionnaire de l'île de Wight jeté sur la côte par les mauvais temps.

A Portsmouth, son or, son eau-de-vie surtout firent merveilles.

La belle Ismérie, sous dix costumes différents, parcourut la ville et le port. Déguisée en marchande anglaise, elle parvint à pénétrer dans le ponton n° 4, sous la sauvegarde d'un agent subalterne gagné à prix d'argent. La garde-robe et les bijoux de la fiancée de Jean ne furent pas inutiles pour mener à bien ses périlleuses démarches.

Le prisonnier fut averti, et un complot d'évasion s'organisa pour la seconde nuit du prochain coup de vent de

nord-est au nord-ouest, pourvu qu'il coïncidât avec la marée descendante.

Telle était la partie livrée à la chance.

Au château de Roseville, à Rochetout, à Valéry-en-Caux, où le père Saurin était retourné, on pria ardemment pour que le ciel favorisât l'audacieuse tentative de Pierre et d'Ismérie.

Les prières des parents et des amis de ce couple d'enfants de la mer devaient être exaucées.

Le coup de vent de nord-ouest éclata, et à l'heure convenue la marée descendra.

Pierre Hauban feint d'avoir perdu son ancre, se laisse aller en dérive du côté du ponton, fait le signal attendu par Roseville, et le recueille à son bord avec une vingtaine de prisonniers, pour la plupart marins de profession.

La barque pousse au large, déploie ses voiles sous le feu d'un peloton de soldats de marine, passe devant les forts, n'est point atteinte par leurs décharges, grâce au mauvais temps et à l'obscurité, mais ne peut éviter la poursuite d'un maudit garde-côte qui la chasse de près.

Le léger navire anglais a nécessairement une marche très-supérieure.

La chaloupe des fugitifs reçoit plusieurs boulets à la flottaison; sa mâture est entamée, ses voiles trouées, ses avirons brisés; elle va couler ou être prise.

Les Français, réduits au nombre de douze, n'ont d'autres armes que des couteaux, une hache et quelques leviers de fer.

On ramait, on étanchait, on aveuglait les voies d'eau. Inutiles efforts.

L'intépide Ismérie faiblit à la vue du sang et des cadavres.

le Nord, annonce que les gouvernements de Parme, de Modène et de la Romagne ont adressé au prince de Carignan des remerciements, et accepté « avec reconnaissance » la régence de M. Buoncompagni.

La démission du général Garibaldi est officielle; il rentre dans l'armée piémontaise avec le grade de général de division et ne retournera pas dans l'Italie centrale. L'armée de ces Etats reste sous le commandement du général Fanti; mais il est probable que les soldats volontaires, sur lesquels Garibaldi exerçait un certain prestige, manifesteront par suite du départ de leur général des sentiments qui pourraient bien se traduire par une rentrée en masse dans leurs foyers.

Le *Moniteur de Bologne* publie un décret qui supprime les ministères des affaires étrangères et de la guerre dans les Romagnes. Les attributions actuelles du ministre des affaires étrangères seront dévolues à une section de cabinet du gouvernement. L'administration militaire est concentrée tout entière dans le ministère de la guerre résidant à Modène. Des décrets successifs détermineront la destination à donner aux employés des deux ministères supprimés, qui continueront de toucher leur traitement et seront mis à la disposition du gouvernement.

Nous constatons aujourd'hui encore que les principaux organes de la presse anglaise se réunissent pour blâmer énergiquement les efforts d'une « certaine presse » qui essaie de représenter la France comme hostile à l'Angleterre. Ces journaux déclarent « qu'il leur paraît utile de répéter qu'il n'existe rien qui soit de nature à compromettre les bonnes relations entre la France et l'Angleterre. »

Le *Morning-Star* revient encore sur ce sujet et répète « qu'il ne faut pas attacher d'importance aux » déclamations capricieuses d'un certain journal (*le Times*), non plus qu'aux imputations lancées à » tort et à travers par les individus qui se sont mis » en tête de provoquer la formation des corps de » carabiniers volontaires. »

Le *Morning-Star* consacre également un article au *Punch*, sur lequel il appelle les rigueurs de la loi.

« On peut légitimement, dit le *Morning-Star*, mettre le ridicule et le sarcasme au service d'une bonne cause. Mais lorsque ces facultés sont prostituées aux plus ignobles desseins, elles méritent la plus sévère condamnation. Par ses basses condescendances au goût pour la bravade, qui existe chez une certaine partie, mais, il est vrai, chez une très-faible partie de notre population, le *Punch* est un déshonneur pour le pays où il est toléré. »

Nous sommes heureux de voir la presse britannique prendre contre certains organes anglais la défense de l'honneur de la France. Mais le *Times* et le *Punch* ne nous effraient point.

Nous savons que le premier cherche le succès par tous les moyens possibles, mais qu'il excelle surtout dans le métier de narrateur de contes de revenants.

Lorsqu'il a fait peur à son auditoire par quelque

bonne histoire d'ogre ou de croquemitaine, il est heureux, ce bon *Times* : mais tout cela est bien innocent, puisqu'il est notoire que c'est pour l'édi-teur une question de *pen*se.

Notre expédition sur la frontière du Maroc est terminée. C'est du moins ce qui ressort, d'après l'*Echo d'Oran*, du texte de la dernière dépêche adressée par le général Martimprey à S. Exc. le maréchal ministre de la guerre. — Charles Bousquet. (*Le Pays.*)

Nous avons annoncé la nomination du général commandant en chef du corps expéditionnaire en Chine. Voici quelques détails sur l'organisation de ce corps :

Commandant en chef, le général de division de Montauban.

Chef d'état-major, le lieutenant-colonel Schmitz.

Officiers attachés à l'état-major général : lieutenant-colonel Dupin, chef du service topographique, avec un officier pour adjoint; Campenon, chef d'escadrons d'état-major; de Cools, capitaine d'état-major; Dabry, capitaine d'infanterie de marine.

Généraux de brigade : Jamin, commandant la 1^{re} brigade; Collineau, la 2^e.

101^e de ligne, colonel Ponget.

102^e de ligne, colonel O'Maley.

2^e bataillon de chasseurs à pied, commandant Guillot de la Poterie.

Cinq batteries d'artillerie et parc de siège, le lieutenant colonel Bentzman.

Quatre bataillons d'infanterie de marine, colonel de Vassoigne.

Le génie sera placé sous le commandement de M. Deroulède-Dupré, ancien aide-de-camp du général Charon, président du comité des fortifications, attaché à l'expédition de Cochinchine, et qui a été nommé lieutenant-colonel en cours de campagne.

On pense qu'un escadron de cavalerie sera adjoint à l'expédition.

On assure que les chevaux pour la cavalerie et pour l'artillerie seront tirés de Manille ou de Java. Toutes les dispositions sont, assure-t-on, déjà prises pour qu'on puisse se les procurer dans d'excellentes conditions.

FAITS DIVERS.

Une dépêche télégraphique d'Oran nous apprend la mort de M. le colonel de Montalembert, qui commandait un des régiments de cavalerie du corps expéditionnaire français aux ordres du général de Martimprey.

— Le *Moniteur de l'Armée* donne aujourd'hui la description suivante du local où se trouve renfermé à Méquinez le trésor impérial du Maroc, et qui porte le nom de Maison des Richesses :

Au centre des jardins se trouve une forteresse à triple enceinte, parfaitement armée et défendue. Dans l'enceinte du milieu s'élève un bâtiment en

pierres de taille, éclairé seulement par en haut. On y pénètre par trois portes en fer placées à la suite les unes des autres. Ce bâtiment est pavé en marbre noir; à l'une de ses extrémités se trouve une vaste ouverture, dans laquelle on jette, au moyen de grandes pelles en cuivre, les pièces d'or ou d'argent, les lingots et matières précieuses qui doivent prendre place dans le trésor. Ces objets tombent dans un vaste caveau où ils sont rangés dans des compartiments en marbre d'une égale dimension et qui font saillie sur le fond du caveau. Chacun de ces compartiments peut recevoir un million de piastres.

Une garde de trois cents noirs est chargée spécialement de la sûreté, de la surveillance et de l'arrangement du trésor. Ces hommes, dès qu'ils sont désignés pour ce service, habitent pour toujours l'emplacement où est situé le trésor. Ceux qui sont chargés du soin de recevoir l'argent et de le ranger dans les caveaux ne quittent jamais ces demeures souterraines. Ils y ont des logements spéciaux, ils y vivent et ils y meurent. Ces précautions ont pour but d'empêcher les vols inconnus aujourd'hui.

On verse quatre fois par an au trésor impérial le produit net des impôts de toute sorte. L'empereur, lorsqu'il est à Méquinez, assiste lui-même à cette opération; mais, lorsqu'il est absent, il désigne pour le suppléer trois des grands officiers de sa maison, sachant bien qu'ils ne pourraient pas s'entendre pour commettre un vol et que, si cela arrivait, ils se dénonceraient entre eux ou seraient dénoncés par les noirs gardiens de ces richesses.

Dans les premiers temps de l'institution du trésor impérial, l'argent était déposé dans de grands vases en terre, mais un jour les sommes que contenaient dix de ces vases furent volées, les vases furent remplis de terre et les voleurs laissèrent seulement à la surface une couche de pièces d'or. La fraude ne fut pas découverte immédiatement; mais un noir qui avait tout vu, et que les voleurs croyaient avoir tué, survécut à ses blessures et les dénonça. L'empereur fit décapiter les dix voleurs, et ordonna que leurs têtes seraient placées dans les dix vases en terre, pour servir d'exemple. Les vases existent encore et sont placés dans la grande salle du Trésor sur des piédestaux en marbre.

Le successeur de Muley Ismaïl changea les dispositions adoptées par son prédécesseur, et abandonna le système des pots en terre et fit construire les caveaux qui existent encore aujourd'hui. L'empereur Muley Soleïman, connu par sa cruauté, avait coutume, chaque fois que des versements étaient opérés au trésor impérial, de faire mettre à mort les noirs qui avaient été chargés de ce travail. Abder-Rahman, son successeur, beaucoup plus humain, abolit cette odieuse coutume; mais il décida que les noirs chargés de l'arrangement des caveaux du trésor ne quitteraient jamais cette demeure. Le vol pour eux est inutile, puisqu'ils sont séparés du reste du monde et qu'ils ne pourraient employer à aucun usage ni cacher l'argent qu'ils auraient dérobé. Le trésor de Méquinez renferme, ainsi que nous l'avons

— Plutôt mourir que de nous rendre! s'écrie Jean de Roseville. Abordons ce navire!... et faisons-nous massacrer en vendant chèrement notre vie...

— Silence, commandant!... silence, matelots! interrompît Pierre Hauban, qui tient la barre du gouvernail. Le chasseur était alors à demi-portée de canon.

II. — LES RIDES DE HAUBANS.

Le coup de vent de nord-ouest qui permit à Pierre Hauban et à sa promise d'exécuter leur téméraire projet, rendait les lames dures, courtes, saccadées.

Le cotre anglais, le *Cheerful*, long et ras sur l'eau, les franchissait aisément; il glissait à travers leurs crêtes écumeuses comme un éclair, comme un fantôme maudit. Trois fois par minute, deux feux rouges s'allumaient à son avant, deux bouches de bronze vomissaient le fer; plus la distance diminuait, plus étaient meurtriers les effets de la mitraille.

La chaloupe des prisonniers évadés, embarcation excellente pour tenir la mer, manquait de vitesse. Elle retombait lourdement dans le creux à chaque coup de tangage.

Pierre Hauban avait espéré que l'obscurité couvrirait sa fuite; il gouverna d'abord de manière à s'abriter derrière les terres, afin de tromper par une fausse route les stationnaires et croiseurs ennemis. Malheureusement, lorsque les forts tirèrent sur sa barque, le *Cheerful* était déjà sous voiles et prit chasse aussitôt.

Jouant quitte ou double, Pierre Hauban oriente grand large; une accalmie soudaine, une saute de vent, un épais brouillard, la rencontre d'un croiseur français, toutes chances également invraisemblables, pourraient,

à la grande rigueur, lui venir en aide. Il fuyait donc, le cap dirigé sur la côte de France. Mais, hélas! il n'était pas à deux milles de celle d'Angleterre, quand la situation devint tout-à-fait désespérée.

Et pourtant, l'audacieux contre-maitre ne désespéra point. Il s'appelait Hauban: or, les haubans sont de gros cordages fixes dont l'objet est de soutenir, d'appuyer, de renforcer les mâts dans le sens du roulis et de l'arrière, de même que les étais les contretiennent, *les étayant*, dans le sens du tangage et de l'avant. Le nom patronymique qu'il portait, équivalent de *soutien*, *d'appui*, de *renfort* ou *contresort*, dit mieux qu'un titre nobiliaire la noblesse de cœur et le courage héréditaire de la famille de marins qui l'avait conquis depuis on ne sait combien de générations.

Ce sobriquet nautique inspira-t-il le patron Pierre Hauban? Quoi qu'il en soit, sa définition est une des premières nécessités d'un récit qui cessait d'être intelligible si on ignorait qu'un mât sans haubans ne peut résister à une brise quelque peu fraîche.

— Ismérie, du calme!... à l'ouvrage, enfants!... ne videz plus l'eau; laissons-nous couler... disait le contre-maitre qui néanmoins continuait à fuir devant le *Cheerful*.

Par ses ordres, un radeau fabriqué avec les avirons, les bancs et les planches de la chaloupe, est lestement mis à la mer.

— Ismérie, passe là-dessus!... A toi le soin des blessés! Commandant Roseville, débarquez sur le radeau... Le jeune chef d'escadrons protestait.

— Il faut être marin pour ce qui reste à faire! dit le patron.

Les vivres sont placés sur les espars flottants que la

chaloupe laisse de l'arrière.

— Le couteau dans les dents, matelots, et attrape à couper *les rides du vent*!...

Ce commandement fort obscur pour la plupart de nos lecteurs fut applaudi par les douze camarades que Hauban gardait avec lui.

Presque au même instant la chaloupe coula sous l'avant du chasseur où les gens de veille crièrent :

— La chaloupe a sombré!... mais les Français sont sur un radeau!...

On manœuvrait à bord du *Cheerful* pour se diriger vers les espars abandonnés à la dérive.

Cependant Pierre Hauban et ses camarades s'étaient accrochés à l'extérieur du garde-côtes.

Les Anglais occupés de la manœuvre des voiles ne les voyaient point et ne soupçonnaient guère le péril qui les menaçait. Du côté du vent, les prisonniers coupaient tous les menus cordages appelés *rides*, lesquels sont en dehors du navire et ont pour objet de tendre les haubans.

Les rides coupées, les haubans cessèrent d'étayer la mâture chargée de toiles; — au coup de roulis suivant, elle se rompit avec fracas. Mâts, voiles, vergues entraînant leur réseau de cordages, tombaient sous le vent. Un horrible tumulte s'ensuit.

Pierre Hauban et ses camarades en profitent. — Le désordre et l'obscurité les protègent. Ils pénètrent à bord, se précipitent sur le canot d'arrière, le mettent à flot, s'y jettent et rejoignent le radeau, tandis que sur le navire désarmé l'on n'a pas eu le temps de se reconnaître.

Sans effusion de sang, grâce à la merveilleuse présence d'esprit du contre-maitre, la chaloupe perdue fut ainsi

dit, une somme qu'on estime être d'environ 500 millions de francs.

Méquinez n'est qu'à 65 kil. de Rabat, port de l'Atlantique.

Rabat, quoique déchu de son ancienne splendeur, est encore la première place maritime de la côte, la route la plus directe pour pénétrer dans le centre de l'empire, et si elle était prise, Méquinez se trouverait ainsi découverte et menacée.

— Le *Friends*, de Sébastopol, apporte 130 pièces de canon et 237 tonnes d'ossements. La ville et la forteresse de Sébastopol portent toujours de nombreuses marques de destruction.

Sur 71 bâtiments de guerre qui avaient été coulés, une compagnie américaine est parvenue à en retirer 30. Cette compagnie emploie 300 hommes par jour. On fait sauter les plus gros de ces navires, et maintenant l'entrée du port est navigable. On ne répare pas les bâtiments en ville; on a seulement reconstruit les églises et l'on entretient les tombes.

Malakoff est toujours une ruine complète et d'un effet saisissant. A Sébastopol et à Inkermann le sol est juché de boulets. Une compagnie qui a traité avec le gouvernement russe pour cet objet retourne la terre pour en retirer les boulets qui y sont enfouis. On dit qu'elle a 10 0/0 sur ce qu'elle retrouve. Avec le produit on bâtit une église tout près d'Inkermann, à l'endroit où est tombé le plus de Russes.

Les seuls habitants de Sébastopol sont les familles des hommes qui travaillent à dégager le port.

— On lit dans le *Journal de la Nièvre* :

Un funeste accident est arrivé samedi dernier à la gare du chemin de fer. Un homme, âgé de soixante-deux ans, le sieur Jardin, était atteint, en sortant de la cour de l'embarcadere, par les brancards d'un tilbury, et, quelques heures après il rendait le dernier soupir.

La mort de cet homme a fait révéler une histoire des plus extraordinaires, et à laquelle nous ne voudrions pas ajouter foi, si des témoins véridiques ne nous en avaient certifié l'authenticité. La voici telle qu'on nous l'a racontée :

Jardin, avant d'être employé à l'entrepôt des tabacs de Nevers, habitait dans le Cher le bourg de Saint-Germain-des-Bois, où il exerçait la profession de tailleur. Sa femme avait succombé depuis cinq ans dans ce village aux atteintes d'une fièvre de poitrine, lorsqu'il y a huit ans, il quitta Saint-Germain pour venir habiter Nevers. Jardin, laborieux employé, était d'une grande piété, il se livrait avec ferveur aux pratiques de la religion; il avait dans sa chambre un prie-Dieu sur lequel il aimait souvent à s'agenouiller. Vendredi, se trouvant seul avec sa fille, il lui annonça tout-à-coup qu'un secret pressentiment l'avertissait que sa fin était prochaine.

— Ecoute, lui dit-il, mes dernières volontés : Quand je serai mort, tu remettras au sieur B. la clef de mon prie-Dieu pour qu'il en enlève ce qu'il y

trouvera et le dépose dans mon cercueil.

Étonnée de cette recommandation, la fille Jardin, ne sachant trop si son père parlait sérieusement, lui demanda ce que pouvait contenir son prie-Dieu. Il refusa d'abord de lui répondre; mais comme elle insistait, il lui fit cette étrange révélation que ce qui se trouvait dans le prie-Dieu, c'étaient les restes de sa mère ! Il lui apprit qu'avant de quitter Saint-Germain-des-Bois, il s'était rendu pendant la nuit au cimetière. Tout le monde dormait au village; se sentant bien seul il s'était dirigé vers la tombe de sa femme, et, armé d'une pioche, il avait creusé la terre jusqu'au moment où il atteignit la bière qui contenait les restes de celle qui avait été sa compagne. Ne voulant pas se séparer de cette précieuse dépouille, il avait recueilli les ossements et les avait déposés dans son prie-Dieu.

Lorsqu'on rapporta le malheureux Jardin chez lui, on le déposa sur son lit, et quelle ne fut pas la surprise des personnes présentes lorsqu'après l'avoir dépoillé de ses vêtements, on vit sur son cœur un sac de peau, retenu par des liens attachés autour du corps ! Un coup de lancette donné par le médecin appelé pour constater le décès sépara le sac en deux parties : il s'en échappa une main desséchée !

La fille Jardin, se souvenant alors de ce que son père lui avait dit la veille, fit prévenir les sieurs B... et J..., menuisiers. Le prie-Dieu fut ouvert : on en retira un shako de garde nationale. Dans le fond de ce shako se trouvait une tête de mort, encore garnie de ses cheveux; puis dans le fond du prie-Dieu on aperçut, rangés sur les rayons, les os d'un squelette; c'étaient les restes de la femme Jardin.

Dimanche dernier, on conduisit en sa dernière demeure la dépouille de Jardin. Pour se conformer à la volonté du sexagénaire, on mit dans son cercueil les restes de sa femme, et sur sa poitrine la main desséchée qui, si nous pouvons nous exprimer ainsi, avait pendant huit ans senti battre son cœur.

Pour faits divers : P.-E.-M. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Bologne, 21 novembre. — Hier, quelques agitateurs, profitant de la nouvelle de la démission de Garibaldi, ont voulu tenter une démonstration, mais l'attitude de la population et l'empressement de la garde nationale à accourir au premier appel des autorités ont suffi pour déjouer tous les projets de manifestation. — Havas.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 19 novembre.

Histoire de la semaine. — Expédition de Cochinchine. — Guerre d'Italie. — Le général Gastu. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Chronique littéraire. — Dessin du roi de Portugal, Ferdinand II. — Visite de l'empereur et de l'impératrice du Brésil, à Bahia. — Les feuilles jaunies, nouvelle. — Nécrologie : Ernest Béquet. — Inauguration de la statue de la Bourdonnais, au Port-Louis (île Maurice). — Chemin de fer de Valence (Espagne). — Bénédiction des drapeaux des trou-

pes espagnoles, à Valence. — Gazette du Palais. — Etudes sur la langue contemporaine : *Raisonné, Rationnel, Rationaliste*. — Le commencement de l'hiver (Modes). — Le nouvel hôtel de ville du Havre. — Harmand David, doyen de Paris, dernier soldat de Louis XV.

Gravures : La Sainte-Eugénie. — Chasses de Compiègne, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. — Débordement de l'Isère, à Grenoble; le quai Perrière; le quai Napoléon. — Festival en l'honneur de Schiller, dans la salle du Cirque de l'Impératrice, à Paris. — Expédition de Cochinchine : attaque des lignes cochinchinoises. — Tenue de campagne des officiers de l'expédition de Cochinchine. — Arrivée de S. M. don Pedro II dans la rade de Bahia; remise des clefs de la ville entre les mains de l'empereur don Pedro. — Inauguration de la statue de la Bourdonnais, à l'île Maurice. — Chemin de fer de Valence : embarcadere à Valence; tunnel de Marriaga. — Bénédiction des drapeaux de l'armée espagnole, à Valence. — Portrait du général Gastu. — Le nouvel hôtel de ville du Havre. — Portrait d'Harmand David, doyen de Paris. — Rébus.

M. FRÉDÉRIC, PATISSIER, successeur de M. FROGER, rue du Puits-Neuf, à Saumur, obtient de tous côtés un succès justement mérité. Chaque jour il reçoit des félicitations pour la qualité et l'élégance de ses pièces montées, et pour la beauté des desserts qu'il a composés dans un grand nombre de repas de noces.

M. Frédéric fournit tout ce qui concerne sa partie à des prix très-modérés. (482)

Marché de Saumur du 19 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.) 17 40	Graine de colza.	20 50	
2 ^e qualité, de 74 k. 16 70	— de lin	22 —	
Seigle 9 60	Amandes en coques (l'hectolitre)	— —	
Orge 10 —	— cassées (50 k.)	— —	
Avoine (entrée) 8 50	Vin rouge des Cot., compris le fût, 1 ^{er} choix 1838.	— —	
Fèves 14 60	— rouges 27 20	— 2 ^e (a) — 120 —	
Pois blancs 50 —	Cire jaune (30 kil) 250 —	— 3 ^e (a) — 100 —	
— rouges 27 20	Huile de noix ordin. 80 —	— de chenevis 45 —	
Cire jaune (30 kil) 250 —	— de lin 48 —	— de Bourgueil 140 —	
Huile de noix ordin. 80 —	Paille hors barrière. 24 69	Vin blanc des Cot., 1 ^{re} qualité 1838	— —
— de chenevis 45 —	Foin 53 53	Luzerne (droits com) 54 60 — 2 ^e 90 —	
— de lin 48 —	Graine de trefle 50 —	— de luzerne 52 —	— 3 ^e (a) — 70 —
Paille hors barrière. 24 69	— de luzerne 52 —	— ordinaire	— —
Foin 53 53			

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 19 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 69 90
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 50.

BOURSE DU 21 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 69 95.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

remplacée par un frêle canot où tous les français se trouveront bientôt réunis. Le *Cheerful*, réduit à l'immobilité, n'était plus à craindre, mais les dangers de la mer menaçaient la coque de noix surchargée outre-mesure.

Les Français utilisent les débris de la mâture et les lambeaux de voiles de la chaloupe coulée. Puis, un chiffon de toile au vent, on fait route à la garde de Dieu.

On naviguait en quelque sorte sous les lames.

Il fallait vider sans relâche l'eau de mer qui embarquait à flots. Cent fois l'embarcation fut sur le point d'être remplie. Pierre Hauban ne cessa de gouverner avec une adresse et une infatigable énergie qui transportait d'admiration ses plus hardis camarades.

Ismérie était fière de le voir à l'œuvre.

Pierre renvoyait à la jeune fille tout l'honneur du succès :

— Sans elle, disait-il, je n'aurais seulement pas bougé de Rochetout !...

— Sans lui, reprenait-elle, nous nous serions tous noyés, ou nous serions pris par l'Anglais.

La reconnaissance enthousiaste du chef d'escadrons ne séparait pas l'un de l'autre les dignes fiancés : mais les marins délivrés des pontons faisaient la juste part de chacun.

L'initiative d'Ismérie, sa finesse, ses ruses, l'art avec lequel, jouant les rôles les plus divers, elle était parvenue à informer de ses projets le commandant Roseville, valaient à l'intelligente jeune fille un tribut de louanges bien méritées.

La prudence avec laquelle l'officier prisonnier organisa le complot d'évasion; son audace au dernier moment, son sang-froid qui ne se démentit pas au milieu

des plus effroyables périls, lui avaient conquis l'estime générale.

Mais la palme était décernée à Pierre Hauban.

A l'instant suprême avoir l'idée ingénieuse d'occasionner le démâtage du chasseur en coupant quelques petites cordes, c'était un trait de génie. Quant à l'enlèvement du canot anglais, simple trait d'audace auquel chacun avait concouru, il en avait évidemment tout l'honneur; à peine en parlait-on. Le sublime, au dire de tous, était d'avoir songé à couper les rides de haubans.

Il est certain que l'histoire de la mer, si féconde en stratagèmes hardis, n'en relate pas un qui soit à la fois aussi simple et aussi heureusement conçu.

Les matelots estiment que les trois premières qualités doivent être le courage, la patience et l'idée. L'idée, ou, si l'on aime mieux, la présence d'esprit, est sans contredit la plus rare et la plus précieuse des trois. C'est elle qui fait les renards de la mer, les Bart, les Duguay-Trouin, les Surcouf. C'est par elle que Pierre Hauban venait de réussir au-delà de toute prévision.

— Couper les rides de haubans à l'Anglais! Quelle idée! matelots!... quelle idée! ne cessaient de dire les fugitifs avec enthousiasme.

— Assez, mes vieux! s'écria enfin le patron avec rudesse. Si j'ai eu la chance de faire cette invention, c'est que le bon Dieu, apparemment, a goûté aux prières de M^{me} la comtesse de Roseville et des bonnes femmes de chez nous. Videz l'eau, mes gars! Laissons courir!

Enfin, après quinze heures de la plus épouvantable navigation, le canot entra dans le port de Boulogne.

En mettant le pied à terre, Pierre Hauban, exténué de fatigue, tomba sur le quai comme une masse. Ismérie

poussa un cri de détresse.

Ses alarmes, grâce au Ciel, se dissipèrent dès le lendemain.

Et une vingtaine de jours plus tard, au château de Roseville, lors de la double noce des deux couples de fiancés, le jeune chef d'escadrons eut la satisfaction de placer sur la poitrine du valeureux contre-maître la croix de la Légion-d'Honneur.

La reconnaissance des Roseville égala le dévouement de Pierre et d'Ismérie, qui furent contraints d'accepter en dot une jolie maisonnette qu'on appelait la Case-Hauban, et une jolie barque qui reçut le nom de *Roseville*.

Le temps, dans sa marche continue, atténua le souvenir d'un épisode héroïque qui justifia la profonde affection des seigneurs châtelains pour les modestes riverains de Rochetout, et le dévouement exalté des Hauban pour la famille de l'ancien chef d'escadrons.

A Rochetout et aux alentours, on disait volontiers sans basse jalousie, mais non sans un sentiment d'envie fort légitime, que maître Hauban était le plus heureux des pilotes du quartier. Il l'était d'autant plus que les deux enfants que lui donna Ismérie furent dignes de lui et de sa mère.

Gal, — le garçon, — promettait de devenir un fin patron. — Jeanne, — la filleule du comte de Roseville, — était déjà, foi de matelot, une vraie fille de la mer.

Gal Hauban est déjà un vaillant gabier, mais Jeanne n'est qu'une enfant à l'époque où va s'ouvrir notre récit.

FIN DU PROLOGUE.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e DENIEAU, notaire
à Allonnes.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par lots,

En l'étude et par le ministère de M^e
DENIEAU, notaire à Allonnes,
Le dimanche 4 décembre 1859,
heure de midi,

4,100 pieds de BEAUXSAPINS,
plantés sur la terre du Bellay, com-
mune d'Allonnes.

S'adresser, pour voir les bois, au
régisseur du Bellay, et, pour les ren-
seignements, audit M^e DENIEAU, no-
taire. (520)

Etude de M^e POYNOT, notaire
à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER,

Pour neuf années,

Et entrer en jouissance de suite ou
au mois de mars 1860,

UNE FERME

Consistant en 25 hectares 23 ares de
terre et 3 hectares 30 ares de pré; le
tout situé proche Montreuil-Bellay.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments et pour traiter, à M^e POYNOT,
notaire à Montreuil-Bellay. (521)

Etude de M^e POYNOT, notaire
à Montreuil-Bellay.

COUPE DE BOIS TAILLIS

Et 299 pieds de chêne.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

En l'étude et par le ministère de M^e
POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay,

Le mardi 29 novembre 1859, à midi,
LA COUPE DES BOIS DE MÉRON,

DIVISÉE EN 2 LOTS :

Le premier contenant 3 hectares 10
ares, joignant au midi la dernière
coupe, au nord l'allée qui traverse les
bois du levant au couchant;

Le deuxième contenant 2 hectares
20 ares, joignant au midi la même al-
lée, au levant M^{me} veuve de Laistre,
et au couchant une autre allée;

Et 299 pieds de chêne à abattre en la
dernière coupe et divisés en 14 lots,
tous marqués et martelés.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments, à M^e POYNOT, notaire. (522)

A CÉDER

Pour la Toussaint 1860,

L'AUBERGE DE LA BELLE ÉTOILE
Située sur la Levée-Neuve, à Sau-
mur.

S'adresser à GUYOMARD, qui l'ex-
ploite. (523)

A VENDRE

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Cette maison, devant laquelle est
une belle cour d'entrée,

Comprend :

Au rez-de-chaussée : vestibule, salle
à manger, à la suite une galerie vitrée
donnant sur le jardin, office, cuisine;
à côté de la salle à manger une grande
pièce à cheminée, avec cabinet; sous
la cuisine une cave voûtée, à côté une
pompe; à gauche de la cour une cham-
bre basse, pouvant servir de remise.

Au 1^{er} étage : vestibule, salon,
chambre à coucher avec cabinet de toi-
lette, une autre chambre à coucher,
donnant sur le jardin, avec cabinet de
toilette et lieux à l'anglaise; deux au-
tres chambres à coucher avec cabinet
de toilette; escalier de service, man-
sarde et greniers. — Jardin de deux
ares vingt centiares, derrière la mai-
son; serre-bois et grenier au-dessus,
lieux d'aisances.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué,
rue Cendrière, n° 8. (524)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-
priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le jeudi 24 novembre 1859, à midi,
et jours suivants, s'il y a lieu, il sera
procédé, par le ministère de M^e Henri
PLÉ, commissaire-priseur, dans la
maison où est décédée dame Victorine
CHUCHE, veuve GOSSEL, sise sous les
Halles, à Saumur, à la vente publique
aux enchères du mobilier dépendant
de sa succession, à la requête de M.
Chuche, sabotier à Vernantes, tuteur
de la mineure Gossel.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertu-
res, couvre-pieds, rideaux, draps,
linge, effets, glaces, buffet, chaises,
tables, huche, bouteilles vides, batte-
rie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-
priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES.

Le dimanche 27 novembre 1859, à
midi, il sera procédé, par le ministère
de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur,
chez M. ARTIF, à Nantilly, rue du Pres-
soir Saint-Antoine, à la vente publi-
que de 30 croisées, différentes gran-
deurs, quantité de portes, placards,
contrevents, boiserie, planches, et
autres bois, beaucoup de fer, un piano,
et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

SERVICES DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 3 décembre 1859, à la
Mairie de Saumur, il sera procédé, à
3 heures du soir, à l'adjudication pu-
blique, sur soumissions cachetées,
d'une fourniture de foin, luzerne, paille
et d'avoine, à livrer dans les maga-
sins militaires de la place de Saumur,
et de la fourniture de farine d'orge né-
cessaire pour l'année 1860.

L'instruction et le cahier des char-
ges relatifs à cette adjudication sont
déposés dans les bureaux de la Sous-
Intendance militaire (rue Bodin, n°
3), où le public sera admis à en pren-
dre connaissance. (527)

Etude de M^e TOUCHALEAUME,
notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 27 novembre 1859, à midi,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME,
notaire à Saumur,

LA PROPRIÉTÉ

DE

LA GRANDE MAISON

Située commune de Vivy.

1^{er} LOT.

La maison de maître de la Grande-
Maison, servitudes, cour, jardins, ter-
res et prairie, le tout dans un ensem-
ble, d'une contenance de un hectare
soixante-cinq ares.

Mise à prix..... 11,000 fr.

2^e LOT.

La ferme de la Grande-
Maison, exploitée par le
s^r Henry Triganne, d'une
contenance de douze hec-
tares cinq ares soixante-
dix-neuf centiares.

Mise à prix..... 27,000

3^e LOT.

La pièce de terre de la
Croix - Gourreau ou des
Moulins-à-Vent, joignant
MM. Dumény et Sausse-
reau, contenant un hec-
tare trente-six centiares.

Mise à prix..... 3,000

A reporter. 41,000 fr.

Report. 41,000 fr.

4^e LOT.

Une maison et une pièce
de terre et vigne, dans
l'Ouche, exploitée par le
s^r Jean Triganne, d'une
contenance de quatre-
vingt-deux ares cinquante
centiares.

Mise à prix..... 3,000

5^e LOT.

La pièce de terre de la
Machetière, joignant MM.
Sausseureau, Pineau et Pa-
pot, contenant un hectare
treize ares trente centiares.

Mise à prix..... 3,000

6^e LOT.

La pièce de terre dite du
Chêne et de la Pièce-Basse,
contenant deux hectares
cinquante-un ares treize
centiares.

Mise à prix..... 6,700

7^e LOT.

Le pré Néron, joignant
M^{me} Laborie et M. Cheva-
lier, contenant vingt-deux
ares soixante centiares.

Mise à prix..... 800

Total des mises à prix. 54,500 fr.

Voir, pour plus amples détails, les
placards apposés.

On pourra réunir plusieurs lots en-
semble au gré des acquéreurs.

On pourra traiter à l'amiable, avant
l'adjudication.

Toutes facilités seront accordées
pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments et pour traiter, au notaire.

Etude de M^e DUTERME, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME

DE CHAMP-D'OISEAU,

Située commune des Rosiers,

Arrondissement de Saumur.

Cette ferme, dépendant de la suc-
cession de M^{me} v^e Becquet de Sonnay,
touche à la levée de la Loire et est à
peu de distance du bourg des Rosiers.

Elle contient 7 hectares 29 ares 16
centiares, et rapporte 1,180 francs et
les impôts.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à
Saumur. (475)

Etude de M^e LEROUX, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le samedi 26 novembre 1859,

EN TROIS LOTS,

38 PEUPLIERS SUISSES,

19 ORMEAUX ET 1 AULNE,

Se trouvant sur la propriété de la Brar-
daye, commune de Vivy, apparten-
nant à M^{me} la comtesse DE PAS DE
LOUP.

PREMIER LOT.

Dix-neuf peupliers, marqués de
1 à 19.

DEUXIÈME LOT.

Dix-neuf peupliers, marqués de
20 à 38.

TROISIÈME LOT.

Dix-neuf ormeaux et un aulne,
marqués de 1 à 20.

S'adresser, pour visiter les arbres,
à la Brardaye. (507)

A VENDRE

DEUX MAISONS,

Sises levée d'Enceinte,

Occupées par M^{me} Consillan et M.
Latham.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, com-
mune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nan-
tilly, qui sera divisé au gré des acqué-
reurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise ville de Saumur, à l'angle du
quai de Limoges et de la rue du
Grand-Noyer, avec cour, remise et
écurie.

S'adresser à M. BUCAILLE. (437)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du
Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS,
place du Roi-René. (480)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte,
rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX,
notaire.

Il y aura toute facilité pour les paie-
ments. (719)

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit Puy.
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A CÉDER

UN FONDS

D'Épicerie et de Mercerie.

Dans un quartier bien commerçant.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

REMISE, écurie, grenier, cour,
angars et place à fumier, à Saumur,
rue du Temple, 29.

S'adresser à M^{me} DE MONTLAUR ou à
M^e DUTERME, notaire à Saumur. (491)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
Rue Bodin, 18.

S'adresser à M. ABELARD, avocat,
qui l'occupe. (479)

A LOUER

Pour la Toussaint 1860,

UN JARDIN, Situé près le Chapeau.
S'adresser à M^{me} veuve MALVERT,
près le Chapeau. (481)

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'in-
cendie, représentée à Saumur, par
M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-
Dieu, 14. (439)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour
arrêter promptement la chute des che-
veux; elle en empêche la décoloration,
nettoie parfaitement le cuir chevelu,
détruit les matières graisseuses et
pellicules blanchâtres; ses proprié-
tés régénératrices favorisent la repro-
duction de nouveaux cheveux, les
fait épaisir et les rend souples et bril-
lants, et empêche le blanchiment; GA-
RANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen,
rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Sau-
mur, chez M. BALZEAU, coiffeur-par-
fumeur, rue St-Jean; à Baugé, chez
M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur.
PRIX DU POT: 3 FR. (8)

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.